

The logo for IPFBW features the letters 'IPFBW' in a bold, blue, sans-serif font. The letters are contained within a white rectangular box. Above and below the text are two green curved lines that form a partial circle, framing the text.

**IPFBW**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

15 DÉCEMBRE 2020

# ORDRE DU JOUR :

1. Evaluation annuelle du plan stratégique 2020-2022

# INTRODUCTION

- Année 2020 : chamboulée, chaotique, spéciale, ...
- Toujours la volonté d'aider au mieux les communes mises sous pression par la gestion de la crise COVID-19;
- Difficulté de mettre en œuvre des marchés – manque de cohérence et concertation difficile entre acteurs;
- Attribution d'un marché de contrôle et certification;
- Projet de développement de champs/fermes photovoltaïques en collaboration avec in BW et EBW

## *IPFBW ET SES REVENUS FUTURS*

- Beaucoup d'incertitudes quant aux revenus futurs en raison des mesures particulières prises à tous les niveaux pour faire face à la pandémie.

# Les secteurs d'activités et leur évolution

## I.1 Gestion des participations dans ORES Assets:

- IPFBW détient (31 décembre 2019) :
- Secteur Brabant wallon :
  - 5.264.053 parts A électricité d'une valeur nette comptable de 25,78 €
  - 3.522.872 parts A gaz d'une valeur nette comptable de 25,78 €
- Secteur commun :
  - 150.948 parts A électricité d'une valeur nette comptable de 25,78 €
  - 778.151 parts A gaz d'une valeur nette comptable de 25,78 €

## Le rôle d'IPFBW en ORES

Conformément aux statuts d'ORES, IPFBW s'engage solidairement à prêter son concours financier.

Nouvelle méthodologie tarifaire d'ORES = vision financière plus claire :

- le maintien d'un niveau de fonds propres « idéal » de 40% avec un principe de solidarité entre les actionnaires ;
- la mutualisation du bénéfice afin de répartir le résultat entre les actionnaires sur base de leur détention de fonds propres;
- la dette d'ORES est mutualisée et bénéficie de la solidarité des secteurs sur capitalisés ;
- la mise en place d'une politique de mise en réserve équivalente à 30% du bénéfice sans plus aucune recapitalisation ;
- la mise en place d'un pay out ratio de 70%.

## Le rôle d'IPFBW en ORES (suite)

Adoption d'une convention d'actionnaires pour :

- rassurer les investisseurs en rapport aux nouveaux termes utilisés dans les articles du code des sociétés et des associations;
- Formaliser les engagements existants se rapportant à la nouvelle politique de fonds propres et de dividendes

## I.2 Autres participations dans le domaine de l'énergie :

- EBW (Energie Brabant wallon )

- Société à participation publique locale significative détenue à 99,99% par IPFBW
- Objet : créer, promouvoir et coordonner, par tous moyens quelconques, toutes activités dans les domaines de l'énergie, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des économies d'énergie, de l'eau, des transports, et des services aux collectivités publiques
- Membres du Conseil d'administration désignés par IPFBW

- Publigaz :

- IPFBW détient 517 parts, soit 1,50% du capital.
- Holding communal détenant une participation significative (77,62%) dans Fluxys (transporteur de gaz naturel)

## I.2 Autres participations dans le domaine de l'énergie :

- **Publi-T**
  - IPFBW détient 24.212 parts, soit 1,40% du capital
  - Holding communal gérant les participations belges en ELIA (gestionnaire national du réseau de transport pour l'électricité)
- **SOCOFE**
  - IPFBW détient 801 parts, soit 0,17% du capital
  - Société spécialisée dans des secteurs où les enjeux sont majeurs pour la population (énergie, environnement, gestion du cycle de l'eau; déchets, énergies renouvelables)
- **ACTIVENT Wallonie**
  - IPFBW détient 5% du capital (6 parts sociales)
  - Société œuvrant pour la construction et l'exploitation de parcs éoliens



## 1.3. Prévisions en terme de revenus

	2021	2022
ORES	9.798.000,00 €	9.989.000,00 €
PUBLIGAZ	1.566.510,00 €	1.566.510,00 €
PUBLI-T	643.071,00 €	655.903,00 €
SOCOFE	57.992,00 €	59.835,00 €
ACTIVENT	18.150,00 €	29.500,00 €
	<b>12.083.723,00 €</b>	<b>12.300.748,00 €</b>

## II. Gestion financière

- Gestion pérenne grâce à ses participations dans les secteurs régulés de l'énergie
- Financement du droit de put d'Electrabel :
  - 62.392.387 € dont 35.909.339 € pour le secteur « électricité » et 26.483.048 € pour le secteur gaz.
  - Sortie de cash à hauteur de 22.650.000 € et un financement par emprunts à hauteur de 39.742.387 €.
- Ci-dessous, les montants annuels à rembourser pour les années 2021 et 2022

	2021	2022
	€ 25.940,94	€ 25.940,94
	€ 3.122.236,24	
	€ 3.121.614,92	
	€ 382.414,82	€ 382.414,82
	€ 381.651,82	€ 381.651,82
	€ 381.593,16	€ 381.593,16
	€ 383.061,11	€ 383.061,11
	€ 3.121.211,07	
	€ 3.119.968,42	
	€ 24.853,60	€ 24.853,60
<b>Total :</b>	€ 14.064.546	€ 1.579.515

### III. Services aux communes

- Marchés groupés organisés depuis 2007 :
  - L'électricité ;
  - Le gaz ;
  - Les assurances ;
  - Les services postaux ;
  - Le Cyber Risk ;
- Atouts de la centrale de marché :
  - une baisse de prix considérable liée à l'effet de masse (les économies réalisées à ce jour sont évaluées à 5 millions €)
  - un allègement de la charge administrative liée à l'organisation de marchés publics pour les adhérents (rédaction du cahier spécial des charges, lancement et attribution du marché, relations avec l'autorité de tutelle, ...) ;

### III. Services aux communes

- Lancement et attribution d'un marché relatif aux contrôles et certifications des installations électriques, ascenseurs, monte-charge,..
  - Attribution des lots I et II à l'asbl Vinçotte
  - Lot III (extincteurs) à relancer car aucune offre reçue
- E-Lumin – Projet d'aide au financement
  - Pas d'intérêt dans l'immédiat car taux peu élevés et intégration par les communes du financement de l'éclairage public dans leurs emprunts en interne
- Collaboration avec notre filiale et in BW
  - Projet de création d'une nouvelle structure avec pour projet le développement de champs/fermes de photovoltaïques;
  - Détermination des structures à collaborer sur le territoire brabançon en fonction de leur finalité respective et dans le respect des volets financiers (gestion saine de l'argent public), écologique et environnementaux.

## IV Evolution des intercommunales pures de financement

Fonctionnement du GIE IPF (groupement d'intérêts économiques) :

- coordination optimale des structures où les intérêts convergent
- partage et de mutualisation des connaissances
- renforcement du travail commun d'analyse pour permettre aux IPFW's d'apparaître ensemble au travers d'un principe de coopération pragmatique

Le GIE a été créé en date du 1er janvier 2015. Deux structures y travaillent de manière coordonnée : le comité technique (représenté par les techniciens de chaque intercommunale) et le conseil de gérance, organe décisionnel représenté par une répartition politique au regard l'ensemble des IPFW's.

En 2020, la structure du GIE disparaît (conformément au nouveau code des sociétés) pour faire place à une SNC (société en nom collectif) étant donné que les dispositions de la SNC sont conciliables avec les statuts du GIE.

The background is a dark blue gradient. In the corners, there are white line-art graphics resembling circuit traces or data paths, with small circles at the end of the lines. These graphics are located in the top-left, top-right, bottom-left, and bottom-right corners.

Nous vous remercions pour votre attention !